

Quelles gloses définitionnelles pour les formules de la conversation ? Le cas de *désolé* et *przepraszam*

How to define a conversational formula? The case of *désolé* and *przepraszam*

Francis Grossmann

Université Grenoble Alpes

francis.grossmann@univ-grenoble-alpes.fr
<https://orcid.org/0000-0003-4397-1598>

Anna Krzyżanowska

Uniwersytet Marii Curie-Skłodowskiej
anna.krzyzanowska@mail.umcs.pl
<https://orcid.org/0000-0001-7155-3612>

Abstract

Our proposal forms part of a larger research programme in lexicography that seeks to describe conversational formulae involving pragmatic functions. Such an undertaking is particularly challenging when viewed from a contrastive perspective. Although its value has sometimes been questioned, the definitional gloss remains an essential element of lexicographical work: this leads the lexicographer to develop a better understanding of intralinguistic polyfunctionality and provides crucial information that allows for comparison with expressions in other languages. Using the French formulae ‘je suis désolé’ / ‘désolé’ and the Polish formula ‘przepraszam’ as examples, we will present our methodology for writing definitional glosses for this type of formula.

Keywords: phraseology, pragmatic function, polyfunctionality, definitional gloss, conversational formula

1. INTRODUCTION

Rappelons le sens donné ici au terme « formules de la conversation » (Krzyżanowska *et al.*, 2021 ; Grossmann *et al.*, 2021) : il s’agit d’énoncés comportant un verbe, ou de mots-phrases, à statut prédicatif, utilisés dans l’interaction verbale quotidienne, comme par exemple en français : *Tu parles !, Tu plaisantes ?, Je suis désolé !*, et en polonais : *Jasne !, Chyba żartujesz ?, Przykro mi.*

Nous définissons les formules de la conversation à partir de trois caractéristiques principales (voir Grossmann *et al.*, 2021, p. 41) :

- le degré de figement ou de semi-figement syntaxique : ce critère n’est pas absolu, certaines formules courantes étant syntaxiquement libres ou peu figées ;
- le degré de figement sémantique : le sens de nos formules est souvent relativement figé, mais là encore, certaines d’entre elles sont sémantiquement compositionnelles et transparentes ;
- le degré de figement pragmatique : certaines expressions, comme les pragmatèmes au sens strict, étudiés par Fléchon *et al.* (2012, pp. 83-86), sont extrêmement contraints par la situation d’énonciation, tandis que d’autres, en revanche, peuvent avoir une diversité d’emplois beaucoup plus grande ; toutes cependant sont employées dans des contextes énonciatifs spécifiques.

C’est la combinaison de ces critères (avec un poids plus grand accordé au dernier), ainsi que leur usage fréquent dans l’interaction verbale face à face, qui définit dans notre approche la notion de « formule de la conversation ».

Pour le lexicographe, les formules de la conversation posent des problèmes spécifiques, puisqu’il ne s’agit pas seulement de décrire leur sens, mais également de préciser leur fonction et leur usage dans l’interaction. Nous situant dans une perspective contrastive, français-polonais, nous mobilisons à la fois la *définition* des formules, et leurs *équivalents* en langue cible selon l’approche semi-bilingue (Lew, 2004, p. 14).¹

Nous nous proposons de préciser les caractéristiques des gloses définitionnelles et des équivalents traductionnels appliqués aux formules de la conversation, en lexicographie bilingue. Afin d’exemplifier la démarche suivie, nous présentons les gloses définitionnelles de la formule française (*je suis*) *désolé* ainsi que de la formule polonaise *przepraszam*, son équivalent privilégié dans certains contextes, une même formule pouvant avoir des emplois différents, que le dictionnaire doit préciser.

¹ « Un dictionnaire bilingue explique les éléments lexicaux de la langue source (LS) à l’aide de la langue cible (LC), et c’est généralement l’équivalent en LC qui est utilisé. L’idée d’un dictionnaire semi-bilingue est de combiner la définition et l’équivalent » (Lew, *ouvr. cit.*, 14, notre trad.).

2. DÉFINITION ET ÉQUIVALENT : ADAPTATION AU CAS DES FORMULES

2.1. CARACTERISTIQUES DE LA DÉFINITION DES FORMULES DE LA CONVERSATION

Si la question de la définition en lexicographie a donné matière à nombre de travaux (voir p. ex. Żmigrodzki, 2009 ; Mel'čuk & Polguère, 2016), les recherches portant sur la définition en lexicographie bilingue sont moins nombreuses, la lexicographie bilingue se cantonnant souvent à un statut ancillaire d'aide à la traduction : on se limite à proposer des *équivalents* (Wiegand, 2002, pour une approche critique) plutôt que de fournir une définition au sens strict. Étant donné leur caractère multidimensionnel (lexico-sémantique et pragmatique), les formules de la conversation présentent une difficulté supplémentaire. Une approche semi-bilingue (Lew, 2004) nous semble devoir être privilégiée, pour deux raisons :

- la définition, rédigée à des fins de comparaison, est associée à l'élément d'invariance (cognitif, communicationnel ...) ce qui rend « possible la comparaison entre deux corpus de langues et cultures diverses » (Pordeus Ribeiro, 2018, p. 95) ; elle s'appuie sur un répertoire d'actes de langage et / ou de stratégies pragmatiques permettant d'observer leurs différences de réalisation dans différentes langues.
- étant souvent polyfonctionnelles (Grossmann & Krzyżanowska, 2022), les formules de la conversation, méritent, comme les lexèmes, des définitions, permettant de lever les ambiguïtés.

Il nous semble possible, en privilégiant le niveau pragmatique, de proposer des définitions qui s'appuient sur un modèle descriptif multidimensionnel (Smith, 2022), mettant en évidence les proximités et les différences d'emploi entre deux ou plusieurs langues.

2.2. INTEGRATION DES ENTREES DANS LA MACROSTRUCTURE DU DICTIONNAIRE

Dans un dictionnaire de langue bilingue, la formule est répertoriée en tant que sous-entrée, et une formule équivalente est proposée pour l'autre langue, spécifiant les différences d'emploi ; dans certains cas, des équivalents occasionnels, identifiés à partir des corpus, peuvent être fournis. Dans Krzyżanowska *et al.* (2021), celles-ci constituent des entrées à part entière, avec renvoi aux formules pouvant servir d'équivalent dans l'autre langue. Cette démarche peut être améliorée par l'ajout de gloses rédigées dans la langue du locuteur, suivant la démarche semi-bilingue.

2.3. CORPUS UTILISES POUR LE TRAITEMENT DES FORMULES D'EXCUSE EN FRANÇAIS ET EN POLONAIS

Pour le traitement des entrées françaises, nous avons utilisé, pour le français oral, le corpus ORFEO (oral), dans la version du projet PREFAB². Pour élargir la base d'observation, nous avons également recouru aux dialogues romanesques au discours direct, figurant dans Phraseorom (Diwersy *et al.*, 2021), présent sur le Lexicoscope développé à Grenoble (Kraif, 2016) et enrichi par le projet PREFAB (Tutin, 2022)³. Nous avons utilisé également, pour le français, un corpus de contrôle Sketchengine (échanges sur forum « Discussion »). Nous n'ignorons pas les différences de statut qui existent entre ces différentes sources, mais elles nous ont permis d'avoir une vue diversifiée des usages de ces formules en français contemporain.

Pour le polonais, nous avons recouru également à divers corpus :

- Spokes conversational search clarin-pl, <https://spokes.clarin-pl.eu/>
- Le Corpus National de la langue polonaise (2008-2012), <https://nkjp.pl>
- Le Corpus de la langue polonaise contemporaine (2011-2020), <https://kwjp.pl>.

Le premier comprend actuellement 8 535 617 mots (1 594 transcriptions de conversations pour la plupart informelles). Ce corpus contient 2,6 millions de mots de transcriptions alignées dans le temps de discours parlés spontanés.

Le Corpus national de la langue polonaise est le plus grand corpus de polonais. Son envergure des bases va de 250 millions à 1,5 milliard de mots. Il englobe aussi bien les classiques de la littérature polonaise que les textes journalistiques et spécialisés, les enregistrements d'interviews, les textes éphémères et les textes sur Internet.

Le Corpus de la langue polonaise contemporaine, qui est la continuation du Corpus national couvre les textes de la deuxième décennie du 21^e siècle (entre 2011 et 2020). Il comprend plus d'un milliard de mots, dont 100 millions ont été intégrés dans le corpus équilibré. Il se compose de textes journalistiques (35 %), de textes littéraires (30 %) et de textes tirés de périodiques non-fiction : interviews, chroniques, reportages (35 %).

² [prefab_oral_tout_fr]: http://phraseotext.univ-grenoble-alpes.fr/lexicoscope_beta/dashboard

³ Pour des raisons de faisabilité, nous nous sommes limités, pour le corpus Phraséorom, aux emplois au discours direct et à la première personne, dans le sous-genre GEN qui regroupe les romans pour la période 1950-2016 (37796590 tokens). L'extraction des passages en discours direct a été effectuée par Olivier Kraif dans le cadre du projet PREFAB.

3. LES FORMULES D'EXCUSE EN FRANÇAIS ET EN POLONAIS

3.1. LES FORMULES D'EXCUSE COMME ELEMENTS DU SYSTEME DE LA POLITESSE

Les excuses font partie du système de la politesse, dans l'interaction face à face (Goffman, 1967 ; Brown & Levinson, 1987). Pour le français, on renverra aux travaux de Harlow (1990), Olshtain (1989), Bellachab et Galatanu (2011), Beeching (2019) et pour le polonais, à ceux de Suszczyńska (1999), Lubecka (2000) et Ogiermann (2012). La perspective y est souvent interculturelle : au sein même d'une langue, une expression peut en effet, selon le contexte discursif, prendre des valeurs pragmatiques différentes comme en témoigne la taxonomie interlinguistique des stratégies d'excuse proposée par Blum-Kulka et Olshtain (1984)⁴.

3.2. LA BASE DE COMPARAISON DES FORMULES D'EXCUSES

Quelle que soit la langue, les formules sont motivées sémantiquement par l'une ou l'autre des composantes liées au scénario de la demande d'excuse, qui fonde le *tertium comparationis* (Grossmann & Krzyżanowska, 2018), que l'on peut résumer ainsi :

X [l'Offenseur] présente ses excuses à Y [l'Offensé] à cause d'une [Offense] Z infligée à Y.

Certaines formules (fr. *excusez-moi, je m'excuse*, pol. *przepraszam*) expriment explicitement l'acte de s'excuser. Cependant, la demande d'excuse peut aussi être exprimée indirectement à travers une composante secondaire, associée au scénario : ex. [REGRET, CONTRITION] > X éprouve du regret à cause de Z ; cet emploi peut être lexicalisé⁵. Dans d'autres cas, une formule d'excuse explicite est présente, mais est renforcée par une ou plusieurs formules comme dans le fr. *Excuse-moi, c'est ma faute* ou le pol. *Przepraszam, to moja wina*.

⁴ Ces auteurs distinguent cinq stratégies principales dont la réalisation dépend des langues : le performatif explicite (*pardon, je m'excuse*) ; l'expression de responsabilité (*c'est ma faute*) ; l'explication (accompagnée parfois de minimisation ; l'offre de réparation ; la promesse de non-répétition (*cela n'arrivera plus, promis*)).

⁵ V. Robert en ligne : « elliptiquement : *Désolé, je ne puis vous renseigner : excusez-moi.* » ou en polonais : *Wybacz, muszę iść. Przerwa się skończyła.* [Désolé, je dois y aller. La pause est terminée.].

3.3. LA REPARTITION DES FORMULES D'EXCUSE

3.3.1. EN FRANÇAIS

Les trois principales bases⁶ à partir desquelles se construisent les formules de demande d'excuse⁷, de manière explicite ou à travers l'expression du regret⁸ sont :

- PARDON- : *pardonne-moi / pardonnez-moi ; je te / vous / demande pardon ; pardon !*
- EXCUS- : *excuse-moi, excusez-moi ; je vous demande de m'excuser ; mes excuses ! toutes mes excuses ! veuillez m'excuser ; je vous demande de bien vouloir m'excuser ...*
- DÉSOL- : *désolé, désolée ; je suis désolé ; nous sommes désolés ; vous m'en voyez sincèrement désolé ...*

Le paradigme de la troisième base se limite au participe passé *désolé*, parfois utilisé comme adjectif détaché, en tête d'énoncé, ou en fin. D'autres formules de regret peuvent le concurrencer, mais sont moins bien représentées dans nos corpus : *je suis confus, navré ; je regrette ...* Les formules peuvent être complétées (*désolé de te déranger*) et ont parfois une structure plus complexe (*tu voudras bien excuser mon indiscretion*). Elles peuvent être intensifiées par des adverbes (*je suis vraiment désolé*) : ces différentes formes ont été comptabilisées.

Nous avons procédé à l'inventaire des formules d'excuse rencontrées dans le corpus, formées à partir de ces trois bases, après avoir éliminé au préalable les emplois non pertinents parce que non formulaires, ou n'ayant pas la fonction de demande d'excuse (ex. *un territoire désolé, d'un air désolé*, l'emploi de *pardon ?* interrogatif, etc.). En revanche, nous avons conservé les emplois dans lesquels la formule d'excuse est très affaiblie et se combine à d'autres valeurs.

Les formules formées sur les bases de *pardon* et *désolé* sont parmi les plus fréquemment utilisées en français pour s'excuser, tandis que celles en *excus-* apparaissent moins fréquentes (voir Figure 1 ci-dessous).

Dans le corpus ORFEO Oral, la famille de formules qui arrive largement en tête est celle de *pardon* ; vient ensuite la famille de *désolé*, enfin les formules formées sur *excus-*, représentées surtout par *je m'excuse* et *excuse-moi* ne représentent que 6 % de l'effectif total. Dans le corpus Phraséorom, le même ordre est respecté, mais la famille

⁶ Nous ne méconnaissons pas les différences d'emploi qui existent entre les formules au sein même de chacune de ces familles : l'utilisation de la formule *pardon*, outil polyfonctionnel utilisé aussi bien pour rectifier une erreur que pour s'excuser de déranger autrui, par exemple, est différente de celle de *pardonne-moi* en dépit de leur origine commune.

⁷ Il y a bien entendu beaucoup d'autres manières de présenter ses excuses (ex.fr. *J'espère que tu ne m'en veux pas ...*).

⁸ Galatanu (2011, p. 191) remarque que le locuteur, pour effectuer l'acte de s'excuser, peut se contenter d'utiliser « l'expression du sentiment de regret, la demande d'être pardonné étant trop menaçante pour « l'image publique », « la face positive » du sujet parlant : *Je regrette / Je suis désolé (e) / Désolée*.

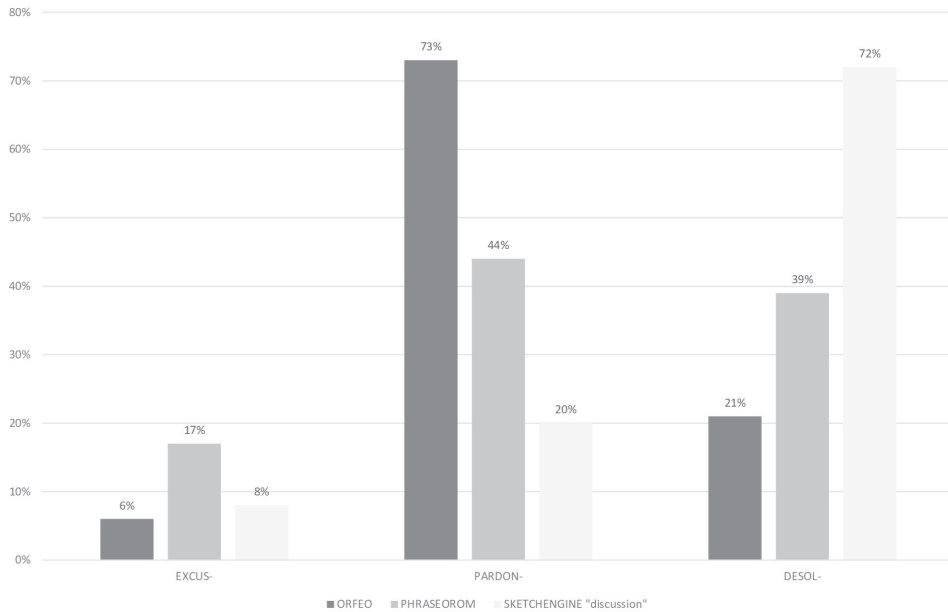


Figure 1. Répartition des formes ; n = 727 (ORFEO) ; 868 (Phraseorom) ; 91 537 (Sketchengine)

de *désolé* fait presque jeu égal avec celle de *pardon*, les formule avec *excus-* représentant 17 % de l'effectif total. Enfin, si l'on se fonde sur le corpus issu de Sketchengine (« discussion » French Web, 2023, frTenTen23),⁹ la famille de *désolé* arrive cette fois nettement en tête devant *pardon*, la famille de *excus-* étant la moins représentée, avec 8 %. Ces différences peuvent s'expliquer par des caractéristiques propres aux corpus : dans le corpus ORFEO oral, les *pardon* d'autocorrection sont fréquents, et nous ne les avons pas éliminés ; dans les discussions de forum, utilisées via Sketchengine, *pardon* est beaucoup moins utilisé qu'à l'oral, en raison du moins grand nombre d'autocorrections. Les formes utilisées dépendent donc du type de corpus et de la modalité (oral, oral représenté à l'écrit, écrit spontané). Malgré ces différences, un point contraste avec le polonais, comme nous le verrons ci-après : en employant *désolé*, *je suis désolé*, le français mobilise plus fréquemment une forme indirecte d'excuse, fondée sur la facette 'regret' du scénario.

3.3.2. EN POLONAIS

On trouve également les trois principales bases à partir desquelles se construisent les formules de demande d'excuse, soit de manière explicite, soit à travers l'expression du regret :

⁹ Sketchengine « discussion » (forums internet) French Web 2023 (frTenTen23).

- PRZEPRASZ- : *przepraszam ; przepraszam cię / was ;*
- PRZYKRO- : *przykro mi / nam ;*
- WYBACZ- : *wybacz mi / nam ; wybaczcie mi / nam ; proszę, wybacz ; wybacz, proszę ; proszę, wybacz mi ; wybaczcie mi / nam ; niech mi pan / pani wybaczy ; proszę, niech mi pan / pani wybaczy.*

Les formules *przepraszam* et *przykro mi* peuvent être intensifiées par des adverbes (*bardzo przepraszam, najmocniej przepraszam ; bardzo, okropnie mi / nam przykro*). En revanche, toutes les trois comportent parfois une structure plus complexe (*przepraszam, że się spóźniłem, przepraszam za kłopot ; przykro mi, że traktujesz go inaczej ; wybacz, że odpisuję Ci dopiero dziś, ale przeleżałem 12 ciężkich dni grypy*). Les formes de ce type ont été également comptabilisées. De même qu'en français, nous avons gardé les emplois dans lesquels les formules d'excuse sont très affaiblies, et peuvent réaliser d'autres valeurs.

Dans les trois corpus polonais utilisés, l'acte de s'excuser s'exprime très majoritairement à travers la formule *przepraszam* (« je m'excuse ») : 97,66 % des occurrences à l'oral et 87,12 % à l'écrit. Vient ensuite la formule *przykro mi* [je suis désolé (e)], avec un décalage entre l'oral : 1,17 % des occ. : et l'écrit : 8,05 %. Enfin, la formule *wybacz mi / nam* [pardon, pardonne-moi] ne représente que 1,17 % des occ. à l'oral et 4,83 % à l'écrit.

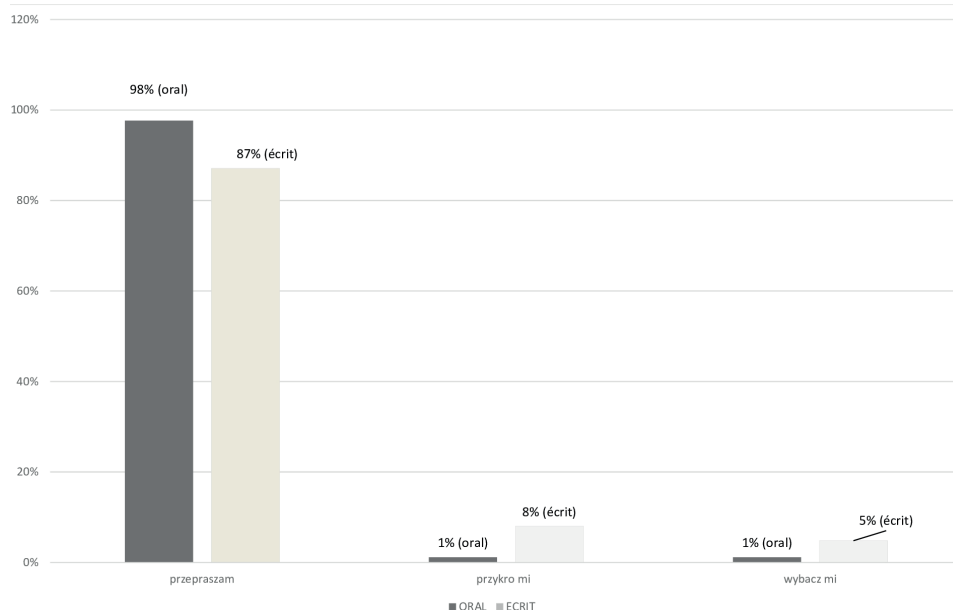


Figure 2. Répartition des formules d'excuse en polonais : n = 2134 (oral) et 25941 (écrit)

Przepraszam s'avère la formule la plus fréquemment utilisée dans le cadre énonciatif formel et informel conforme aux normes de comportement social généralement acceptées.

4. L'EXEMPLE DE *DÉSOLÉ* ET *PRZEPRASZAM*

A titre d'exemple, nous analyserons plus en détail les formules (*je suis*) *désolé* et *przepraszam* (leur traitement lexicographique détaillé est fourni en annexe).

4.1. *DÉSOLÉ* / *JE SUIS DÉSOLÉ*

La forme *désolé* n'est pas substituable à la forme comportant le verbe dans tous les contextes. Tout comme l'interjectif *pardon* (vs *je te demande pardon*), *désolé* utilisé seul assume des fonctions plus diverses. Anscombre (1980, p. 84) souligne que « le mot *Désolé* peut servir soit à s'excuser (*Désolé, mais il y avait de la circulation*), soit à refuser (*Désolé, mais j'ai du travail*) » ajoutant qu'« [i]l y a de bonnes raisons [...] pour faire de l'excuse l'acte littéral, le refus étant alors du côté de l'indirect¹⁰ ». Lorsqu'ils sont quasi-synonymes, *désolé* et *je suis désolé* ont trois emplois principaux, dont deux seulement peuvent être rattachés à la demande d'excuse.

4.1.1. EN FONCTION DOMINANTE DE DEMANDE D'EXCUSE

Quand elles servent principalement à s'excuser, les formules *désolé* / *je suis désolé* se substituent souvent aux formules *je m'excuse*, *excusez-moi*, *mes excuses*, *pardon* ..., par dérivation illocutoire :

(1) *Je suis désolé, je n'ai pas pu arriver à l'heure* (Françoise Sagan, *La femme fardée*, 1981, Phraseorom). Elles peuvent aussi accompagner une formule d'excuse explicite :

(2) *ah ah oui excuse-moi je suis désolé* (Corpus ORFEO).

4.1.2. EN FONCTION DOMINANTE D'ADOUCCISSEUR OU POUR APPUYER UN CONTRE-ARGUMENT

Dans bien des cas, la fonction d'excuse est subordonnée à celle d'*adoucisseur* (Brown & Levinson, 1987 ; Kerbrat-Orecchioni, 2012), par exemple en cas de refus, ou de désaccord (*désolé, je ne pourrai pas venir*) ou bien sert à appuyer un contre-argument :

¹⁰ *Désolé*, lorsqu'il marque le refus, est souvent suivi d'un *mais* adversatif : la formule fonctionne comme un adoucisseur, qui comporte également une valeur d'excuse (elle pourrait être remplacée par *excuse-moi* [de ne pas venir], *mais j'ai du travail*).

(3) [Il est question de l'acceptation ou non du fait de fumer dans les lieux publics] : *Disons dans les restaurants je comprends, mais dans un bar ou dans une boîte de nuit euh je suis désolé* (Corpus ORFEO)¹¹.

Dans ce type d'emploi, la formule est souvent suivie d'un *mais* adversatif. La fonction d'excuse, quand elle existe, est très faible.

4.1.3. POUR EXPRIMER SON EMPATHIE

Conformément à sa motivation sémantique, *je suis désolé* / *désolé* peut, sans valeur de demande d'excuse, servir à marquer le regret, pour témoigner l'empathie du locuteur à l'égard de l'allocataire, lorsque ce dernier a subi un dommage ou un événement désagréable.

4.2. PRZEPRASZAM

La formule *przepraszam* peut être utilisée dans un cadre énonciatif formel et informel, conforme aux normes de comportement social généralement acceptées. Elle peut être accompagnée d'une formule d'excuse implicite : *Przepraszam, przykro mi*. (<https://kwjp.pl>). En polonais, les excuses proprement dites contiennent la composante de culpabilité et celle de regret (Marcjanik, 2002, p. 219). Dans ce cas de figure, c'est la formule *przykro mi* qui est utilisée, conformément à sa motivation sémantique (Wierzbicka, 2001). Du point de vue structural, cette dernière est rangée parmi les constructions obliques où l'expérimenteur est encodé comme un complément au datif. La formule *przepraszam*, en fonction dominante permet d'affaiblir le caractère catégorique d'un comportement verbal pouvant être jugé négatif par l'interlocuteur : *Przepraszam, nie mogę powiedzieć inaczej* (Spokes), ou le caractère catégorique d'un désaccord : *Niestety, przepraszam, ale naprawdę chyba nie dam rady przyjść na to zebranie*. (<https://nkjp.pl>).

En définitive, l'analyse comparée de (*je suis*) *désolé* et de *przepraszam* montre que le rôle de ces formules ne se limite pas à la réparation d'une offense. Si *désolé* peut conserver cette valeur, notre étude met en évidence sa spécialisation fréquente comme *adoucisseur* illocutoire, notamment dans les contextes de refus ou de désaccord introduits par *mais*. Cette fonction apparaît également, on l'a vu, en polonais mais il y a une asymétrie entre les deux langues : là où le polonais tend à utiliser le verbe performatif *przepraszam*¹² de manière assez extensive, le français exploite plutôt la nature adjectivale de *désolé* pour marquer un état de fait ou une impuissance,

¹¹ Le Corpus oral ORFEO (sous corpus TCOF).

¹² Il semble qu'en polonais le nombre des accompagnateurs de *przepraszam*, permettant d'exprimer des nuances diverses, soit pour renforcer, soit pour insister poliment, est plus grand que pour *désolé* en français.

permettant de « refuser sans offenser ». Cette distinction est fondamentale pour la didactique des langues, car elle met en évidence le fait que la maîtrise de ces formules repose sur une compétence pragmatique complexe liée à la gestion de la politesse verbale, ce qui implique de saisir les nuances entre les différentes formules mobilisées au sein de chacune des deux langues.

5. CONCLUSION

L'analyse contrastive de la famille de phrasèmes que nous nommons « formules de la conversation » se fonde sur l'observation de leur fonctionnement au sein de corpus diversifiés. L'asymétrie entre la forte extension de *przepraszam* et l'exploitation en français de la valeur adjectivale de *désolé* montre que des formes considérées comme « équivalentes » ne le sont réellement que dans un sous-ensemble d'emplois situés, ce que seule une description fine des scénarios d'excuse permet de saisir. En français, *désolé / je suis désolé* tend à se spécialiser comme adoucisseur illocutoire fondé sur la mise en avant d'un état affectif ou d'une impossibilité, là où les formules explicites en *excus-* et *pardon* restent plus étroitement associées à l'acte de s'excuser. En polonais, *przepraszam* fonctionne comme verbe performatif employé dans des cadres énonciatifs variés, tandis que *przykro mi* assure plus spécifiquement l'expression du regret et de l'empathie, ce qui entraîne une répartition différente des valeurs pragmatiques par rapport au français.

Ces résultats confirment l'intérêt d'un modèle descriptif multidimensionnel et d'une approche semi-bilingue en lexicographie, combinant définition et équivalents fonctionnels, et complétée par des exemples issus des corpus, pour rendre compte des proximités et des divergences d'usage entre les deux langues. Ils ont enfin des implications didactiques importantes : la maîtrise des formules d'excuse exige moins une simple mise en correspondance lexicale qu'une compétence pragmatique sensible aux types de corpus, aux contextes interactionnels et aux stratégies de politesse propres au français et au polonais. Il s'agit non seulement de décrire l'acte de langage réalisé, mais aussi d'appréhender son fonctionnement en discours. Ce niveau pragmatico-discursif concentre logiquement l'essentiel de la définition des formules même si les niveaux syntaxiques et sémantiques, classiquement mobilisés en lexicologie, restent fondamentaux pour expliquer certains emplois. Enfin, l'approche semi-bilingue proposée se révèle utile : elle fournit pour chaque entrée et pour chaque langue, une paraphrase définitionnelle en langue source, un équivalent privilégié en langue cible, et deux gloses en langue cible, l'une intralinguistique, l'autre interlinguistique, de manière à faciliter l'appropriation des formules par les allophones.

BIBLIOGRAPHIE

- Anscombre, J.-C. (1980). Voulez-vous dériver avec moi ? *Communications*, 32, 61-124. https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1980_num_32_1_1482
- Beeching, K. (2019). Apologies in French and English: An insight into conventionalisation and im/politeness. *Journal of Pragmatics*, 142, 281-291. <https://doi.org/10.1016/j.pragma.2019.01.014>
- Bellachab, A. & Galatanu, O. (2011). Ancrage culturel sémantique et conceptuel des actes de langage. In D. Groux (éd.), *Classe de langue et culture(s) : vers l'interculturalité* (pp. 141-160). Paris : L'Harmattan.
- Blum-Kulka, S. & Olshtain, E. (1984). Requests and apologies: A cross-cultural study of speech act realization patterns (CCSARP). *Applied Linguistics*, 5 (3), 196-213. <https://doi.org/10.1093/applin/5.3.196>
- Brown, P. & Levinson, S.C. (1987). *Politeness: Some universals in language usage*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Diwersy, S. et al. (2021). La phraséologie du roman contemporain dans les corpus et les applications de la PhraseoBase. *Corpus*, 22. <https://doi.org/10.4000/corpus.6101>
- Dostie, G. (2019). Paramètres pour définir et classer les phrases préfabriquées : La vengeance est un plat qui se mange froid. Bon appétit ! *Cahiers de lexicologie*, 114, 27-61.
- Fléchon, G., Frassi, P. & Polguère, A. (2012). Les pragmatèmes ont-ils un charme indéfinissable ? In P. Ligas & P. Frassi (éds.), *Lexiques. Identités. Cultures* (pp. 81-104). Verona : QuiEdit.
- Galatanu, O. (2011). Les valeurs affectives des « marqueurs illocutionnaires » en français et en anglais. Les « holophrases », une approche sémantico-discursive. In S. Hancil (éd.), *Marqueurs discursifs et subjectivité* (pp. 173-188). Rouen : Presses Universitaires de Rouen.
- Goffman, E. (1967). *Interaction ritual: Essays in face-to-face behavior*. Chicago, IL : Aldine Publishing Company.
- Grossmann, F. & Krzyżanowska, A. (2018). Comment s'excuser en français et en polonais : étude pragma-sémantique. *Neophilologica*, 30, 88-107. <https://doi.org/10.31261/NEO.2018.30.06>
- Grossmann, F., Krzyżanowska, A. & Miladi, L. (2021). Ça craint ! C'est le bordel ! Analyser les formules expressives dans une perspective contrastive. *Lexique*, 29, 39-56. <https://dx.doi.org/10.54563/lexique.96>
- Grossmann, F. & Krzyżanowska, A. (2022). Désambiguïsation et description lexicographique des formules expressives de la conversation. *Linguisticæ Investigationes*, 45, 125-148. <https://doi.org/10.1075/li.00070.gro>
- Krzyżanowska, A., Grossmann, F. & Kwapisz-Osadnik, K. (2021). *Les formules expressives de la conversation. Analyse contrastive : français – polonais – italien*. Lublin : Episteme.
- Lew, R. (2004). *Which dictionary for whom? Receptive use of bilingual, monolingual and semi-bilingual dictionaries by Polish learners of English*. Poznań : Motivex.
- Lubecka, A. (2000). *Requests, invitations, apologies, and compliments in American English and Polish: A cross-cultural communication perspective*. Kraków : Księgarnia Akademicka.
- Marcejanik, M. (2002). *Polska grzeczność językowa*. Kielce : Wydawnictwo Akademii Świętokrzyskiej.
- Mel'čuk, I. & Polguère, A. (2016). La définition lexicographique selon la Lexicologie Explicative et Combinatoire. *Cahiers de Lexicologie*, 109, 61-91. <https://classiques-garnier.com/cahiers-de-lexicologie-2016-2-n-109-la-definition-la-definition-lexicographique-selon-la-lexicologie-explicative-et-combinatoire.html>
- Ogiermann, E. (2012). About Polish politeness. In L. Ruiz de Zarobe & Y. Ruiz de Zarobe (éds.), *Speech acts and politeness across languages and cultures* (pp. 27-52). Bern : Peter Lang.
- Olshtain, E. & Cohen, A. (1983). Apology: A speech act set. In N. Wolfson & E. Judd (éds.), *Sociolinguistics and language acquisition* (pp. 18-36). Rowley, MA : Newbury House.

- Pordeus Ribeiro, M. (2018). Une sémantique discursive en contraste : proposition d'une étude de vocabulaire politique en français et en portugais. *Langages*, 210, 87-104. <https://shs.cairn.info/revue-langages-2018-2-page-87?lang=fr>
- Smith, A. (2022). Lexicographie bilingue des actes de langage stéréotypés : la question du sens. *Langages*, 225, 113-125. <https://doi.org/10.3917/lang.225.0113>
- Suszczyńska, M. (1999). Apologizing in English, Polish and Hungarian, different languages, different strategies. *Journal of Pragmatics*, 31, 1053-1065. [https://doi.org/10.1016/S0378-2166\(99\)00047-8](https://doi.org/10.1016/S0378-2166(99)00047-8)
- Tutin, A. (2019). Phrases préfabriquées des interactions : quelques observations sur le corpus CLAPI. *Cahiers de lexicologie*, 114, 63-91. <https://classiques-garnier.com/cahiers-de-lexicologie-2019-1-n-114-les-phrases-prefabriquees-sens-fonctions-usages-phrases-prefabriquees-des-interactions-quelques-observations-sur-le-corpus-clapi.html>
- Tutin, A. (2022). Le projet PREFAB [en ligne]. <https://anr.fr/Projet-ANR-22-CE54-0013>
- Wiegand, H.E. (2002). Zur Äquivalenz in der zweisprachigen Lexikographie. Kritik und Vorschläge. *Studien zur zweisprachigen Lexikographie mit Deutsch VIII*, 93-110.
- Wierzbicka, A. (2001). A culturally salient Polish emotion: Przykro ['pshickro]. *International Journal of Group Tensions*, 30 (1), 3-27. <https://link.springer.com/article/10.1023/A:1026697815334>
- Żmigrodzki, P. (2009). *Wprowadzenie do leksykografii*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.

ANNEXE

Traitement lexicographique de *désolé* et *przepraszam**Désolé*

- I. La formule *désolé, ée, és* ou *je suis désolé, ée, nous sommes désolés*, qui marque le regret, est utilisée pour s'excuser ou pour ménager l'interlocuteur : *désolée de t'emmerder avec ça, mais il faut encore que tu m'aides Philibert* (Anna Gavalda, corpus Phraseorom).
 - I.1. Lorsque le locuteur a fait du mal ou a causé du tort à l'allocutaire, généralement involontairement, et veut lui demander pardon : *Bonjour, Marie, je suis désolée de ce qui s'est passé, j'espère ne pas vous avoir blessée.* (Brigitte Kernel, Corpus Phraseorom).
 - I.2. Lorsque le locuteur n'est pas en mesure de satisfaire une demande de l'interlocuteur : *désolé, monsieur Stilman, nous avons beaucoup de demandes en ce moment, la salle est pleine et nous refusons du monde.* (Marc Levy, Corpus Phraseorom).
 - I.3. Lorsque le locuteur veut adoucir un refus, un désaccord, ou introduire un contre-argument : *Je suis désolée, mais je ne peux pas t'en révéler davantage.*
- II. La formule *désolé, ée, és* ou *je suis désolé, ée* est utilisée lorsque le locuteur veut exprimer son regret ou sa sympathie à la suite d'un événement douloureux ou d'un désagrément subi par son interlocuteur : *Le lendemain, j'ai dit à Marguerite, pour ma mère. Elle a posé sa main sur la mienne, elle a fait : – Votre maman ? Oh, Germain, je suis désolée ! C'est une terrible nouvelle.* (Roger Marie-Sabine, Corpus Phraseorom)

Glosa intralingwalna :

Autonomiczna formuła *désolé* może być użyta na początku, w środku lub na końcu wypowiedzi przed przekazaniem informacji, która może być nieprzyjemna dla rozmówcy: *désolé, j'ai un rendez-vous, je dois m'en aller/ j'ai un rendez-vous, désolé, je dois m'en aller/ j'ai un rendez-vous, je dois m'en aller, désolé*. W tym kontekście można również użyć formuł *pardon* i *excusez-moi*, ale pojawiają się one raczej na początku wypowiedzi.

Formuły *désolé* i *je suis désolé* są intensyfikowane przez *vraiment* lub *sincèrement*, np. *je suis vraiment désolé*. Formuły te mogą być uzupełnione przez bezokolicznik: *je suis désolé de t'avoir fait de la peine*. Możliwe jest także uzupełnienie spójnikiem *que*, ale wtedy formuła jest raczej używana do wyrażenia empatii lub żalu bez wartości przeproszenia: *je suis désolé que tu ne puisses pas venir*. Formuły *pardon* lub *excusez-moi* mogą być użyte na początku wypowiedzi, przed prośbą o informację lub w funkcji rozpoczęcia rozmowy, nie dotyczy to formuły *désolé* (mającej postać przymiotnika w funkcji apozycji), powiemy *pardon* lub *excusez-moi, vous avez l'heure ?*, ale nie **désolé, vous avez l'heure ?*.

V. *excuse-moi ; toutes mes excuses ; pardonne-moi ; pardon.*

Glosa interlingwalna:

Je suis désolé i *désolé* należą, wraz z *pardon* i *excuse-moi*, należą do najczęściej używanych zwrotów służących przeproszaniu w języku francuskim. Francuski różni się od polskiego, w którym do przeproszania najczęściej używa się formuły *przepraszam* (« je m'excuse »). W języku polskim w niektórych przypadkach używa się jednak również wyrażenia *przykro mi* (« je suis désolé »). V. pol. *przepraszam; przykro mi*.

Przepraszam

- I. Formuła *przepraszam* jest używana w celu przywrócenia właściwych, społecznie aprobowanych relacji między „winowajcą” a „pokrzywdzonym”:
 - I.1. Gdy mówiący wyrządził krzywdę lub sprawił przykrość adresatowi, zazwyczaj nieumyślnie, i chce go prosić o wybaczenie: *Przepraszam jeśli uraziłam twoje uczucia* (Corpus Spokes) *Co ? przeszkadza ci dym ? przepraszam. to może wyjdę.* (Corpus Spokes) *Przykro mi. Przepraszam, że spytałam.* (Corpus KWJP), *Przepraszam, że pani czekała* (Corpus KWJP).
 - I.2. Gdy mówiący nie jest w stanie spełnić prośby rozmówcy, jest zmuszony odmówić jego propozycji lub nie zgodzić się z nim, a uważa, że to może sprawić mu przykrość: *Przepraszam cię, Ola, ale gardło mnie boli* (Corpus Spokes); *Przepraszam cię, ale ja tu muszę dokończyć mejla, wiesz* (Corpus Spokes); *Przepraszam, ale nie tak się umawialiśmy* (Corpus Spokes).
- II. Gdy nadawca chce zwrócić na siebie uwagę, zrobić coś nieoczekiwanego w danej sytuacji:
 - II.1. Gdy nadawca przerywa czynność lub wypowiedź adresata: *Przepraszam, że przeszkadzam w sprzątaniu.* (NKJP), *Przepraszam że ci wchodzę w zdanie* (Spokes) *Dzień dobry, przepraszam, mają panie igłę?* (Corpus Spokes).
 - II.2. Gdy nadawca chce sprostować to, co powiedział wcześniej: *To było dwa – przepraszam – trzy dni temu.* (Corpus Spokes), *A co jeszcze pan robi w czasie wolnym, a w ogóle przepraszam, możemy przejść na ty?* (Corpus Spokes).
 - II.3. Gdy nadawca chce zaznaczyć, że musi przerwać kontakt z interlokutorem, na przykład rozmowę, wcześniej, niż to było przewidziane: *Przepraszam cię, chętnie przyjdę pogadać później, ale muszę lecieć do młodych.* (Corpus KWJP) ; *Wszystko jest OK. Tomek, muszę już iść, przepraszam cię* (Corpus NKJP).

Voir aussi : *przykro mi*.

Glose intralinguistique :

En polonais, il existe trois formules d'excuses fondamentales : *przepraszam* (je m'excuse), *przykro mi* (je suis désolé) et *wybacz mi* (pardonne-moi). Les Polonais privilégient la formule explicite *przepraszam*, qui exprime la demande de pardon. La formule implicite *przykro mi*, au sens propre, exprime le regret, mais lorsqu'elle n'est que secondairement utilisée en fonction d'excuse : elle accentue les sentiments négatifs provoqués par le sentiment de culpabilité à l'égard de l'interlocuteur. La formule *wybacz mi / nam* réalisant l'acte de demande d'excuse ne fait plus partie du modèle contemporain de la politesse : elle n'est plus utilisée dans les échanges quotidiens, tandis que la variante *wybacz* est employée pour atténuer un refus trop catégorique : *Wybacz, ale naprawdę więcej ci nie powiem. A teraz lepiej, żebyś już sobie poszedł.* (KWJP)

Voir aussi : *przykro mi ; wybacz mi.*

Glose interlinguistique :

Le polonais se distingue du français par le fait qu'il utilise massivement la formule *przepraszam* (« je m'excuse ») pour toutes sortes de situations exigeant du locuteur qu'il formule des excuses ; il diffère par-là du français qui recourt volontiers, pour s'excuser, aux formules de regret *je suis désolé / désolée*, même s'il peut également utiliser les expressions explicites telles que *excuse-moi, je m'excuse*, ou encore *pardon*, formule souvent utilisée lorsque le locuteur se reprend pour se corriger, cas dans lequel le polonais préfère *przepraszam*.